L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 27 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour rentes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 29ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880 ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent, par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ADAMS, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Une partie de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iliet borné par les rues Elysa, Bourly, Seguin et Eveline, désignés comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'Illet No. 81; la dite partie des lots Nos. 1 et 2 formue l'encoignure des rues Elisa et Bonny et mesurent 25 pieds de face à la rue Elisa sur 50 pied de profondeur.

ACADEMY OF THE SISTERS OF MT. CARMEL.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Olivier, Elisa, Valette et Eveline, désigné comme le lot No. 7 de l'Illet No. 94, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'Illet No. 94; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL.—Taxe de 1880 montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'Illet No. 94; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigne comme lot No. 41, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elisa, Bourly, Seguin et Eveline, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'Illet No. 81; la dite partie des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Elisa et Bonny et mesurent 25 pieds de face à la rue Elisa sur 50 pied de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elisa, Aliz, Peter et Elmire, désignée comme lot No. 40; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Aliz et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Verret et Peter, désignés comme les Nos. 1, 2 et 3 de l'Illet No. 24, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Delaronde et Lavergne et mesurent 95 pieds 9 pouces de face à la rue Delaronde sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

BROWN, JOHN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Webster, Eliza, Washington et Eveline, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Illet No. 123; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, C. H., ET J. MATHIS— Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné comme le lot No. 15 de l'Illet No. 121; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme demi du lot No. 6 de l'Illet No. 144; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH.— Taxe de 1880, mon an à.....$2 00

Deux certaine lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 22 et 23 mesurant 64 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, CAROLINE—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 6 de l'Illet No. 219; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, DENNIS — Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 7 de l'Illet No. 219, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BOLDING, EPRIM — Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme le lot No. 7 de l'Illet No. 94, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL — Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'Illet No. 94; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL — Taxe de 1880 montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'Illet No. 94; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ANDERSON, SAMUEL — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désignée comme lot No. 41, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Elisa, Aliz, Peter et Elmire, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'Illet No. 81; la dite partie des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Elisa et Bonny et mesurent 25 pieds de face à la rue Elisa sur 50 pied de profondeur.

BROOKS, DENNIS — Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 7 de l'Illet No. 219, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROUSSARD, ROSAMOND — Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désignée comme lot No. 4 de l'Illet No. 280, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Lavée, Church, Jefferson et Market, désigné comme partie du lot No. 8 de l'Illet No. 88 B; le dit lot No. 8 mesure 55 pieds de face à la rue Lavée sur une profondeur de 31 pieds d'un côté et 60 pieds de l'autre coté.

CASTELIN, SUCCESSION J. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 16 de l'Illet No. 145, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

CANARD, LOUIS — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Newton, Madison, Homer et Jefferson, désigné comme demi du lot No. 7 de l'Illet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Homer et Jefferson, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Illet No. 1 réunis, ensemble les lots Nos 14 et 15 formant l'encoignure des rues Homer et Orleans et mesurant 115 pieds de profondeur.

CASEY J. B.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme une portion de terre de l'Illet No. 208.

CAMBLANC, HONORE — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouse et Socrate, désignée comme une portion de terre dans l'Illet No. 220, la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Hancock, Franklin Magellan et Bringier, désigné comme lot No. 9 de l'Illet No. 281, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Illet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'Illet No. 281, les dits lots Nos. 10, 11 et 12 formant l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurant 128 pieds de face à la rues Hancock sur 192 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Illet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'Illet No. 281, les dits lots Nos. 10, 11 et 12 formant l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurant 128 pieds de face à la rues Hancock sur 192 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE.— La vde 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'Illet No. 153, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE.— La vde 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 16 de l'Illet No. 145, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

CANARD, LOUIS — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme demi du lot No. 7 de l'Illet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Homer et Jefferson, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Illet No. 1 réunis, ensemble les lots Nos 14 et 15 formant l'encoignure des rues Homer et Orleans et mesurant 115 pieds de profondeur.

CURREN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Webster, Eveline, Washington et Eliza, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Illet No. 122, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Webster et Eveline et mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Illet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, dés gné comme lot No. 4 de l'Illet No. 120, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

COUPER, ISAAC — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 10 de l'Illet No. 67, le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Elmire sur 130 pieds de profondeur.

DAVIES, WM. D.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans dans l'Illet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'Illet No. 145, les dits lots Nos. 18, 19 et 20 formant l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 90 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, MLLE J. O.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'Illet No. 78; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Homer, Jackson Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 15 de l'Illet No. 150; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

DELSWORTH, VEUVE — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Madison, Franklin, Monroe et Des Armes désignée comme lot No. 22 de l'Illet No. 153, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

DENNIS, R. ET W.—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Madison, Franklin, Monroe et Des Armes désignée comme lot No. 22 de l'Illet No. 153, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

BOUCHEL O. ET V.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Lavée, Pacifique, Elmire et Alix, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'Illet No. 67, la dite partie des lots Nos. 1 et 2 formant l'encoignure des rues Lavée et Elmire et mesurant 64 pieds de face à la rue Lavée sur 120 pieds de profondeur.

CLAY, FRANCIS. — Taxe de 1880, montant à.....$5 00

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Lavée, Church, Jefferson et Market, désigné comme partie du lot No. 8 de l'Illet No. 88 B; le dit lot No. 8 mesure 55 pieds de face à la rue Lavée sur une profondeur de 31 pieds d'un coté et 60 pieds de l'autre coté.

CASTELIN, SUCCESSION J. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 16 de l'Illet No. 145, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

COLLINS, JEREMIAH B.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Homer et le Chemin Public et la rue Odeon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Illet No. 1 réunis ensemble les lots Nos 14 et 15 formant l'encoignure des rues Homer et Orleans et mesurant 115 pieds de profondeur.

CURREN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Webster, Eveline, Washington et Eliza, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Illet No. 122, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Webster et Eveline et mesurent, chaque 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, dés gné comme lot No. 4 de l'Illet No. 120, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

COUPER, ISAAC — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 10 de l'Illet No. 67, le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Elmire sur 130 pieds de profondeur.

DAVIS, H. — Taxe de 1880, montant

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Pacifique, Elmire et Alix, désigné comme lot No. 6 de l'Illet No. 67, le dit lot No. 6 mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

DELILLE, MLLE J. O.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 17 de l'Illet No. 145, le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Homer, Jackson Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 16 de l'Illet No. 150; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

DELSWORTH, VEUVE — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Madison, Franklin, Monroe et Des Armas désignée comme lot No. 22 de l'Illet No. 153, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

DENNIS, R. ET W.—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, dés gné comme lot No. 4 de l'Illet No. 120, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

DUVERGE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à.....

Partie de quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Illet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, dés gné comme lot No. 4 de l'Illet No. 120, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

COUPER, ISAAC — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 10 de l'Illet No. 67, le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Elmire sur 130 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant

Un certain lot triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Socrate, Pitolite Hancock et Valette désigné comme lot No. 243.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant

Un certain ilet et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock Valette, Magellan et Bringier, désignés comme l'Illet et triangle Nos 282 et 283.

DUPIERRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....$2

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Verret, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'Illet No. 156, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur 128 pieds de profondeur.

DUPIERRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Newton, Verret, Franklin et Homer, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Illet No. 156 les dits lots Nos. 9 et 10 formant l'encoignure des rues Newton et Verret et mesurant ensemble 64 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

DUVERGE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à.....

Partie de quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, dés gné comme lot No. 4 de l'Illet No. 120, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

EVERETTE, HARRIETTE — Taxe

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Elmire, Pacifique, Peter et Alix, désigné comme lot No. 13 de l'Illet No. 67, le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Elmire sur 130 pieds de profondeur.

FRAZIER, MME NATHANIEL —

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Jefferson et Madison et Newton, désigné comme lot No. 1 de l'Illet No. 153, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

FREEMAN, ELI, ET JNO. ED WARDS— Taxe de 1880 montant à.....$1 20

Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Homer et Jefferson, désignés comme lot No. 6 et un demi lot No. 7 de l'Illet No. 153, le dit lot No. 6 mesurant 32 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

FINNEGAN SUCCESSION MARY — montant à.....$2 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Delaronde, Verret et Peter, désigné comme lot No. 1 de l'Illet No. 24, le dit lot No. 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde sur 95 pieds de profondeur.

FINNEGAN, DAVID—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Valette, Eliza, Eveline et Verret, désigné comme lot No. 95 le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à Valette sur 128 pieds de profondeur.

FISHER, HENRY — Taxe de 1880, montant à.....50c

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Des Arnas, Verret, Decatur et Odeon, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Illet No. [illegible] réunis ensemble les lots Nos. 1 et 2 formant l'encoignure des rues Decatur et Odeon et mesurant 64 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

FUNK, PETER — Taxe de 1880, montant à.....

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Jackson, Jefferson, Madison et Homer, désignés comme un demi des lots Nos 9 et 10 de l'Illet No. [illegible], les dits demi des lots Nos 9 et 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES — Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Jefferson, Madison et Jackson, désigné comme lot No. 3 de l'Illet No. 152, le dit lot No. 3 mesurant 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

GASPAR, VALENTINE— Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par le Chemin Public, Lesseps, agissant à la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 48 mesurant 30 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN — Taxe de 1880 montant à.....

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le rue Canal, propriété de B. Lacoste et le restant non vendu, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GENERES, L. F.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et la propriété plantation appartenant Lesseps, désigné comme lot No. 36, le dit lot No. 36 mesurant 19 à pieds et demi de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

GREEN, MARY—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan désigné comme lot No. 2 de l'Illet No. 280, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

GROSS, JAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Jefferson, Madison, Dorgenois et Homer, désignés comme lot No. 1 de l'Illet No. 154, le dit lot No. 1 mesure 56 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

GRUNDMIER, HENRY — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Jefferson, Madison, Dorgenois et Homer, désigné comme lot No. 2 de l'Illet No. 154, le dit lot No. 2 mesure 28 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

GUNNISON & CO., GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Bounty, Eliza et Peudrière, désigné comme lot No. 10 de l'Illet No. 86, le dit lot No. 10 mesure 22 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds de profondeur.

HARBOR TOW BOAT CO.— Taxe de 1880, montant à.....$2 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Illet borné par les rues Bounty, Villeré, Delaronde et Lavée, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Illet No. 2. les dits lots Nos. 4 et 5 formant l'encoignure des rues Bounty et Villeré et mesurent 65 pieds 10 pouces de face à la rue Bounty sur une profondeur de 155 pieds d'un coté et 106 pieds de l'autre coté.

GRIMSHEAD MLLE MARY A— Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Illet borné par les rues Franklin, Bringer, Hancock et Laurence, désigné comme lot No. 6 de l'Illet No. 274, le dit lot No. 6 mesure 56 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain l